

Cote du document:	<u>EB 2019/128/R.52/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>10 b)</u>
Date:	<u>9 décembre 2019</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Additif

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session
Rome, 10-12 décembre 2019

Pour: **Approbation**

Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Additif

1. **Objectif.** Dans le contexte plus large de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, l'objectif du présent additif au rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (EB 2019/128/R.52) est de renforcer la cohérence des décisions des organes directeurs des OSR par rapport audit rapport. La soumission du présent additif est en adéquation avec des décisions analogues prises récemment par les instances directives de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) reproduites ci-après.

Décisions du Conseil de la FAO et du Conseil d'administration du PAM

2. S'inspirant des recommandations faites au titre du point de l'ordre du jour du Conseil sur le rapport de la réunion conjointe du Comité du Programme (cent vingt-septième session) et du Comité financier (cent soixante-dix-huitième session), à sa cent soixante-troisième session (2-6 décembre 2019), le Conseil de la FAO a adopté les décisions ci-après. Le Conseil:
 - "s'est déclaré satisfait des progrès accomplis et a préconisé de poursuivre le travail au niveau des politiques, des processus et des mesures de tolérance zéro mises en place par l'Organisation en matière de prévention du harcèlement, du harcèlement sexuel et de l'abus de pouvoir, ainsi que de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels; a dit attendre avec intérêt un indicateur de performance clé plus solide pour le cadre de résultats 2020-2021, une enquête de satisfaction auprès de toutes les catégories de personnel de la FAO et une analyse de la valeur ajoutée que constituerait pour les trois organismes ayant leur siège à Rome la mise à disposition de compétences communes spécialisées en matière d'enquête sur les allégations de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus sexuels".
 - "a dit attendre avec intérêt la poursuite des discussions concernant la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que des avancées en termes de renforcement des partenariats et de collaboration, notamment dans les domaines stratégique, administratif et financier; a demandé à la FAO, en collaboration avec le PAM et le FIDA, de fournir une première évaluation de la possibilité de regrouper des fonctions administratives et de renforcer leur collaboration dans le cadre de certaines fonctions de contrôle; cette évaluation serait présentée pour examen aux sessions du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration PAM".
 - "reconnaissant le rôle actif essentiel des organismes ayant leur siège à Rome dans la préparation du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, sous la direction du Secrétaire général de l'ONU, a également mis l'accent sur la nécessité pour les Membres de la FAO d'être, dès le départ, pleinement impliqués dans les préparatifs du Sommet".
3. À sa deuxième session ordinaire, tenue du 18 au 21 novembre 2019, le Conseil d'administration du PAM a pris des décisions relatives à la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome. Le Conseil d'administration:
 - "a accueilli favorablement les projets pilotes de stratégie conjointe par pays et attendait avec intérêt les rapports sur ces projets ainsi que l'élaboration

d'autres stratégies analogues, et a noté que 34 nouvelles analyses communes de pays des Nations Unies étaient prévues pour 2020".

- "s'est félicité de la volonté, toujours forte, manifestée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM, de renforcer les partenariats et la collaboration en mettant l'accent sur les effets de synergie et les complémentarités entre eux et a demandé plus de visibilité sur les réalisations concrètes, en particulier au niveau des pays".
- "a demandé que dans les futurs rapports, les directions des organismes ayant leur siège à Rome s'attachent à décrire les questions stratégiques et les enseignements à retenir, les défis à relever, l'impact, les réalisations concrètes et les avantages financiers découlant de la collaboration entre ces organismes, en particulier au niveau des pays. "
- "comme suite aux discussions qui avaient eu lieu lors de la troisième réunion conjointe informelle annuelle des organes directeurs des trois organismes ayant leur siège à Rome tenue le 13 septembre 2019, en particulier au titre du point de l'ordre du jour concernant les «services communs», a demandé à la direction du PAM de fournir, avec la FAO et le FIDA, une première évaluation de la faisabilité d'une fusion de fonctions administratives et d'une collaboration renforcée entre certaines de leurs fonctions de contrôle. Une telle évaluation devrait également comprendre une analyse de l'intérêt que pourrait présenter pour les trois organismes ayant leur siège à Rome le fait de disposer de compétences spécialisées communes pour les fonctions d'enquête portant sur les allégations de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles."
- "a demandé à la direction du PAM de lui présenter son compte rendu à ce sujet à sa deuxième session ordinaire de 2020".
- "reconnaissant que les organismes ayant leur siège à Rome doivent nécessairement jouer un rôle actif dans la préparation du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, sous la responsabilité directe du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a insisté également sur la nécessité d'une pleine participation des États membres dès le début des travaux préparatoires".

4. **Recommandations du Conseil d'administration du FIDA.** Dans l'esprit des décisions prises par le Conseil de la FAO et le Conseil d'administration du PAM, le Conseil d'administration du FIDA est invité à prendre les trois décisions ci-après:
- i) demande que, dans les futurs rapports, les directions des organismes ayant leur siège à Rome s'attachent à décrire les questions stratégiques et les enseignements à retenir, les défis à relever, l'impact, les réalisations concrètes et les avantages financiers découlant de la collaboration entre ces organismes, en particulier au niveau des pays;
 - ii) demande à la direction du FIDA de fournir, conjointement avec la FAO et le PAM, une première évaluation de la faisabilité d'une fusion de fonctions administratives et d'une collaboration renforcée entre certaines de leurs fonctions de contrôle, à soumettre aux sessions de fin 2020 des conseils d'administration du FIDA et du PAM, et du Conseil de la FAO, pour examen. Une telle évaluation devrait également comprendre une analyse de l'intérêt que pourrait présenter pour les trois organismes ayant leur siège à Rome le fait de disposer de compétences spécialisées communes pour les fonctions d'enquête portant sur les allégations de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles;

- iii) reconnaissant que les organismes ayant leur siège à Rome doivent jouer un rôle actif dans la préparation du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, sous la responsabilité directe du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, insiste également sur la nécessité d'une pleine participation des États membres dès le début des travaux préparatoires.